

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### PRÉAMBULE

La société **L.I.S.I. by ASSORTIR**, société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, identifiée sous le numéro 819 302 647 RCS Limoges, dont le siège social est situé au 5, impasse de Naugeat – 87000 Limoges, (ci-après désignée « LISI ») est spécialisée dans la distribution de produits informatiques et d'impression (ci-après « les Matériels ») ainsi que dans la distribution de licences de logiciels standards ou de solutions SAAS dont il n'est pas l'éditeur, et auxquels le Client souscrit par l'intermédiaire de LISI (ci-après « les Logiciels »). Les Matériels et les Logiciels sont ensemble désignés ci-après les « Produits ». Le Client reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques des Produits et de leur prix, et s'être assuré de l'adéquation de ceux-ci avec ses besoins avant toute commande à LISI. L'acceptation de la proposition commerciale LISI, du devis établi par LISI ou la passation de commande par le Client emporte acceptation sans réserve par celui-ci des présentes Conditions Générales. Si des prestations de services sont associées à la fourniture des Produits, elles seront soumises aux Conditions Générales de Services LISI. LISI et le Client sont ci-après individuellement désignés par une « Partie » et collectivement par les « Parties ».

### OBJET

Les présentes Conditions Générales de vente ont pour objet la vente par LISI de Matériels ou la distribution de licences de Logiciels au Client.

Elles prévalent sur toute disposition contraire ou supplémentaire figurant dans tout devis, ou toutes communications similaires échangées entre les Parties avant et pendant son exécution, sauf si ces dispositions ont fait l'objet d'un accord exprès et écrit des Parties (par exemple dans des Conditions Particulières, contrat spécifique ou contrat-cadre). Les conditions générales du Client sont inapplicables et ne peuvent pas apporter de dérogation au Contrat.

### COMMANDES

Les commandes sont fermes dès la validation du devis signé ou accord du client envoyé par mail. Le prestataire se réserve le droit d'accepter ou refuser ladite commande. Le client ne peut annuler un devis signé sans un accord exprès du prestataire.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Le devis a une durée de validité de trente (30) jours à compter de sa date d'émission, sauf dispositions contraires de celle-ci

Le règlement de la commande s'effectue tel que stipulé sur le devis. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

En cas de retard de paiement de la part du client, les intérêts de retard sont calculés sur la base de trois fois le taux légal à compter de la date d'exigibilité notés sur la facture. Une majoration forfaitaire de soixante euros pour frais de recouvrement pourra être demandée.

Toutes commandes annulées par le client ne feront pas l'objet d'un remboursement des sommes déjà versées, celle-ci constituent le dédommagement pour les frais encourus.

En cas de non-paiement, nonobstant le paiement d'intérêts ou la restitution du Produit en application de la clause de réserve de propriété et sans préjudice de toute action en dommages-intérêts, LISI pourra constater la résolution de plein droit de la vente et ce, sans avoir à remplir aucune formalité judiciaire, trente (30) jours après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception. Les Produits devront être retournés sans avoir subi de modification et dans un emballage approprié.

A la livraison des Matériels, en cas de manquants ou d'avaries, il appartient au Client d'émettre ses réserves sur le document du transporteur qu'il doit obligatoirement dater, signer et faire contresigner par le transporteur. Conformément aux dispositions de l'article L 133-3 du Code de commerce, le Client doit ensuite confirmer ses réserves par lettre recommandée dans un délai de trois (3) jours, non compris les jours fériés. A défaut, le Client devra assumer les conséquences éventuelles de ce non-respect.

En l'absence de réserves et/ou de réclamation formulées par le Client conformément aux stipulations du présent article, tout Produit livré sera réputé conforme.

Au-delà de ces délais, les garanties constructeurs/éditeurs offertes le cas échéant par les fabricants, s'appliqueront suivant leurs conditions.

### TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DES RISQUES

LISI conserve la propriété des Matériels jusqu'au paiement complet du prix, des frais accessoires et des taxes. Le Client s'oblige jusqu'au transfert de propriété à :

- maintenir les Matériels en bon état de fonctionnement,
- ne pas disposer des Matériels sous quelque forme et de quelque manière que ce soit et, notamment, ne pas les revendre, donner en gage ou en nantissement ni constituer une sûreté ou un droit quelconque sur eux au profit d'un tiers,

- ne pas retirer les Matériels du lieu où ils ont été livrés sans le consentement de LISI,
- permettre à LISI l'accès aux locaux où se trouvent les Matériels, pendant les jours et heures ouvrables, afin de vérifier ou de faire vérifier par tout tiers l'existence et le bon usage des Matériels.

En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers sur les Matériels vendus, le Client est tenu de s'y opposer et d'informer ledit tiers de l'existence de la réserve de propriété. LISI devra être immédiatement avisée par le Client, par lettre recommandée avec avis de réception.

Le transfert des risques affectant les Matériels à lieu à la livraison. A cet effet, le Client devra souscrire toutes les assurances nécessaires auprès d'une compagnie notoirement solvable.

## **INSTALLATION**

L'aménagement des locaux, la fourniture du courant, l'acquisition et l'installation des dispositifs de sécurité sont à la charge du client.

Les dommages éventuels ayant pour origine l'installation ou l'équipement des locaux sont de la responsabilité du client.

Le Client s'engage à assurer le libre accès à ses locaux, un emplacement de travail suffisant ainsi que l'assistance nécessaire et la pleine collaboration de son personnel.

## **CONDITIONS DE FOURNITURE DES LOGICIELS ET DU SUPPORT ASSOCIE**

Toute fourniture de Logiciel par LISI ou souscription à une solution SAAS via LISI suppose l'acceptation sans réserve par le Client du contrat de licence utilisateur final de l'éditeur concerné, ainsi que le cas échéant les conditions générales d'utilisation de services en lignes disponibles sur le site de l'éditeur et/ou communiquées par LISI.

Les mesures prises par l'éditeur concernant les Données Personnelles sont indiquées sur les documents communiqués par l'éditeur.

Les modalités de fourniture de ces Logiciels et, le cas échéant, du support associé, sont indiquées dans l'Offre.

Cette licence (ou droit d'utilisation), ne peut être transféré, par quelque moyen que ce soit, à un tiers sans l'accord préalable et écrit de l'éditeur concerné.

Le Client s'engage à respecter l'intégralité des conditions de licence et d'utilisation de Logiciels établies par chacun des éditeurs. Le Client ne peut notamment reproduire, modifier, décompiler, divulguer les Logiciels, sans l'accord préalable et écrit de l'éditeur concerné.

Les licences ou droit d'utilisation accordés au Client peuvent être résiliés de plein droit par simple lettre recommandée avec avis de réception, sans préavis ni formalité judiciaire, en cas de non-respect par le Client des conditions de licence et/ou d'utilisation des Logiciels ou en cas de violation ou tentative de violation des droits d'auteur afférents aux Logiciels.

## **GARANTIE MATÉRIELS**

Le matériel est garanti selon les conditions déterminées par chaque constructeur et dans le cadre des options retenues par le client. Les constructeurs demeurent seuls responsables vis-à-vis du Client de l'exécution de cette garantie ainsi que de leurs conséquences. LISI n'est pas autorisée par les constructeurs à fournir de garantie particulière au Client concernant les Matériels.

## **OBLIGATIONS DES PARTIES A. OBLIGATIONS DU CLIENT**

Il appartient au Client de choisir le matériel, le logiciel et la configuration de ceux-ci, qui lui paraissent le mieux convenir à son cas particulier. Il lui appartient également d'arrêter, en tenant compte des caractéristiques propres aux produits et services faisant l'objet de ce contrat, les dispositions particulières permettant leur utilisation satisfaisante, spécialement en vue de la période délicate du démarrage et au cours de celle-ci. Il lui incombe notamment :

- de s'assurer que les structures de son entreprise tiennent compte des nouvelles conditions de traitement de l'information et, le cas échéant, de déterminer et prendre lui-même les mesures d'organisation ou de réorganisation nécessaires ;
- de disposer du personnel qualifié pour obtenir les résultats désirés ;
- de fournir, contrôler et maintenir l'environnement physique (locaux, climatisation, électricité, etc.) approprié et conforme aux indications données par le LISI pour le matériel considéré, et de s'assurer que son installation respecte les règles de sécurité ; le Client est en outre responsable de l'utilisation du matériel et du logiciel ; de la protection et de la sauvegarde des données enregistrées, de leur conservation et, s'il y a lieu, de leur effacement.

LISI ne saurait être tenue pour responsable, de quelque manière que ce soit, de tout dommage indirect. Tout préjudice ou trouble commercial, manque à gagner, perte de profits ou de bénéfice, perte d'exploitation, baisse d'activité, baisse de productivité, coûts de remplacement consécutifs à l'indisponibilité des Produits, perte de Données, constitue un dommage indirect n'ouvrant par conséquent pas droit à réparation.

En tout état de cause, la responsabilité totale de LISI, en cas de faute prouvée, tous préjudices confondus, ne saurait excéder le montant total des Produits à l'origine du dommage.

Les stipulations du présent article répartissent le risque entre LISI et le Client, les prix convenus reflétant cette répartition du risque et la limitation de responsabilité qui en résulte.

De convention expresse entre les Parties, aucune action judiciaire ou réclamation du Client, quelle qu'elle soit, ne pourra être engagée ou formulée contre LISI plus d'un (1) an après la survenance du fait générateur.

Compte tenu de sa nature, le présent article continuera de s'appliquer même au-delà de la fin du Contrat quelle qu'en soit la raison.

## **DUREE**

Les présentes Conditions Générales sont conclues pour une durée indéterminée. Elles prendront fin à réception par l'une des Parties d'une lettre de résiliation, adressée par l'autre Partie en recommandé avec avis de réception. Sauf en cas de manquement du Client aux présentes, la résiliation des présentes Conditions Générales n'aura aucune incidence sur les commandes en cours d'exécution et non encore intégralement payées à la date de résiliation

## **DONNEES PERSONNELLES**

LISI collecte et traite des données à caractère personnel (nom, prénom, adresse email professionnelle, numéro de téléphone professionnel) de différents contacts chez le Client pour :

- assurer la bonne gestion de sa relation avec le Client : gestion commerciale du Contrat, des commandes, livraisons, factures, comptabilité, exécution du Contrat, gestion du compte client, réalisation d'enquêtes de satisfaction, gestion des réclamations et du service après-vente ;
- effectuer des opérations de prospection commerciale et des opérations promotionnelles à destination du Client ;
- gérer les éventuels impayés et contentieux avec le Client.

Ces Données Personnelles sont uniquement traitées par les différents services concernés de LISI en charge des différents aspects susvisés de la relation commerciale. Les coordonnées des contacts du Client de LISI peuvent être dans certains cas communiquées à des prestataires externes de LISI dans le cadre de leurs habilitations respectives et uniquement si cela s'avère nécessaire eu égard aux finalités susvisées (expert-comptable, commissaire aux comptes, société de recouvrement, conseil, éditeurs de logiciels, constructeurs, ...).

LISI s'interdit de transférer ces Données Personnelles à destination d'un pays non membre de l'Union Européenne ou à un sous-traitant ne disposant pas d'un niveau de protection adéquat, ainsi que de les communiquer à toute personne autre qu'elle-même, son personnel et ses éventuels sous-traitants.

Ces Données Personnelles ne sont pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale, à l'exception des données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat qui peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont conservées, conformément aux dispositions en vigueur. Par dérogation, les données de contacts du Client utilisées à des fins de prospection commerciale sont conservées pendant un délai de trois (3) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

LISI rappelle que les personnes concernées chez le Client disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de leurs données ou qu'elles peuvent s'opposer au traitement de leurs données par LISI (ou en demander la limitation), ou bien encore, définir le sort de leurs données traitées par LISI après leur mort. Ces droits peuvent être exercés en envoyant un courrier au siège social de LISI.

Les personnes concernées chez le Client ont également le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, notamment auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

## **LITIGES**

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut d'accord amiable et pour tout différend intervenant entre les parties sur l'interprétation, l'exécution des présentes conditions générales, il est expressément fait attribution de compétence aux tribunaux de Limoges - 87000 (France), quel que soit le lieu d'exécution des conditions générales, le domicile du défendeur ou le mode de règlement, même dans le cas d'un appel en garantie, d'une pluralité de défendeurs ou d'une procédure en référé.

Les présentes conditions générales sont gouvernées par le Droit Français, à l'exclusion de toute autre législation.



# Conditions Générales & Particulières SAGE D.S.U.

L.I.S.I  
contact@assortir.fr  
05 87 15 00 01

Table des matières	1
.....	1
<b>Article 1 : Définitions</b>	<b>2</b>
<b>Article 2 : Documents contractuels</b>	<b>3</b>
<b>Article 3 : Objet</b>	<b>3</b>
<b>Article 4 : Conditions d'Utilisation et d'assistance</b>	<b>3</b>
<b>Article 5 : Durée Résiliation</b>	<b>4</b>

## **CONDITIONS GENERALES DROIT DE SOUSCRIPTION A L'USAGE (DSU) PROGICIELS SAGE PME**

Le client reconnaît avoir préalablement pris connaissance des conditions générales applicables à la date de la validation du devis, de la conclusion du présent contrat ou de son renouvellement. La validation du devis, la conclusion du contrat ou son renouvellement, ainsi que l'installation et l'utilisation du progiciel, impliquent l'acceptation sans réserves de ces conditions générales par le client.

LISI SAS se réserve le droit de modifier unilatéralement les dispositions qui suivent, ainsi que celles du tarif applicable. Toute modification de ces dispositions sera opposable au Client dès sa communication et cela par quelque moyen que ce soit

### **Article 1 : Définitions**

« Affilié » désigne toute entité contrôlée par le Client (le terme « contrôle » s'entendant au sens qui lui est donné par l'article L 233-3 du Code de Commerce).

« Anomalie » désigne un dysfonctionnement du Progiciel, reproductible par Sage, empêchant son utilisation conformément à la documentation associée au Progiciel.

« Client » signifie toute personne physique ou morale exploitant les fonctionnalités des Progiciels pour ses besoins de gestion interne.

« Conditions Générales » s'entendent du présent document.

« Conditions Particulières » s'entendent du devis valant bon de commande objet des présentes Conditions Générales.

« Documentation » s'entend de la description des fonctionnalités et du mode d'emploi du Progiciel. Elle est fournie sous forme électronique en langue française. Toute autre documentation est exclue du cadre du présent contrat, notamment la documentation commerciale et la documentation de formation

« Progiciel(s) » s'applique aux progiciels, sous forme de code objet, conçus et commercialisés par Sage pour être fournis à plusieurs utilisateurs en vue d'une même application et d'une même fonction. Ils comprennent leur support magnétique et leur Documentation associée et, le cas échéant, l'outil de développement et sa partie applicative, pour lesquels un droit d'utilisation est concédé au Partenaire au titre des présentes.

« Territoire » désigne la France métropolitaine, Monaco et Corse, à l'exclusion des Dom/Tom.

« Site » s'entend du lieu déclaré par le Client au sein des Conditions Particulières comme étant le lieu d'hébergement du serveur sur lequel le Progiciel objet des présentes est installé. Ce Site peut être différent du ou des sites dans lesquelles se trouvent les utilisateurs.

« Utilisation » ou « Utiliser » signifient exécuter le Progiciel afin de réaliser le traitement des opérations du Client.

## Article 2 : Documents contractuels

Le contrat est formé, entre LISI et le Client, par les documents contractuels suivants présentés par ordre hiérarchique de valeur juridique décroissante :

- les présentes Conditions Générales de LISI,
- Les Conditions Générales de SAGE,
- les Conditions Particulières de LISI
- Eventuellement une annexe technique.

En cas de contradiction entre une ou plusieurs dispositions figurant dans les documents mentionnés ci-dessus, le document de rang supérieur prévaut.

Aucune annotation particulière rajoutée de manière manuscrite par le Client n'aura de valeur sauf si elle est acceptée expressément par LISI.

## Article 3 : Objet

Les présentes conditions décrivent les conditions dans lesquelles le Client est autorisé à Utiliser les Progiciels et à accéder aux services d'assistance associés (ci-après le « DSU »).

LISI autorise le Client à Utiliser, pour une durée limitée, les Progiciels et leur documentation à titre personnel non exclusif, non cessible, dans la limite des droits acquis et conformément à leur destination telle que décrite aux présentes Conditions Générales et dans la documentation des Progiciels.

Les services d'assistance varient en fonction de la formule choisie par le Client

## Article 4 : Conditions d'Utilisation et d'assistance

*Les conditions d'utilisation des Progiciels Sage se trouvent dans les Conditions Générales SAGE Article 4*

Le service de maintenance LISI est illimité et accessible :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 18h aux numéros suivants :

**05 87 15 00 01**

**05 87 07 00 95**

### Prestations Exclues

Sont exclues des prestations réalisées par LISI au titre des présentes Conditions Générales :

- la fourniture d'un progiciel nouveau qui viendrait se substituer dans la gamme à un Progiciel existant, ce progiciel nouveau présentant des différences sensibles de conception et/ou de programmation et/ou de fonctionnalités ;
- les frais d'installation des patches, mises à jour et nouvelles versions et les déplacements nécessaires ;
- Prestations à distance ou télémaintenance,
- Formations,
- Assistance pour tout paramétrage d'éditions et de formats d'extraction et d'intégration de données, paramétrages spécifiques (paramétrages non fournis en standard dans le logiciel),

- Assistance ou réalisation de requêtes SQL, de script ou de nouvelles rubriques de Paie ou d'états Pilotés
- Diagnostic technique de l'environnement et système d'exploitation,
- Assistance au développement d'application complémentaire,
- Réparation des bases de données Client,
- tous travaux ou fournitures non explicitement mentionnés dans les présentes Conditions Générales y compris la formation par téléphone du personnel du Client.

**LISI n'assurera pas les services maintenance dans les cas suivants :**

- Anomalie que LISI ne peut reproduire sur la version standard en cours ;
- Demande d'intervention sur des versions N-2 et antérieures du Progiciel ;
- Utilisation du Progiciel non conforme à sa documentation et, en particulier, non-respect par le Client des procédures de sauvegarde préconisées par Sage ;
- Poursuite de l'exploitation du Progiciel sans l'accord de Sage, consécutivement à un incident ;
- Modification de Progiciel par le Client ou un tiers sans l'accord de Sage ;
- Changement de tout ou partie du matériel ou des logiciels périphériques les rendant par suite non compatibles avec le Progiciel, sauf accord préalable écrit de LISI ;
- Défaillance de l'ordinateur, de ses périphériques ou du réseau du Client empêchant le fonctionnement normal du Progiciel.

Par ailleurs, ne sont pas pris en comptes les dysfonctionnements étant d'origine électrique ou « virale ». L'assistance téléphonique ne s'effectuera que pour les sites ayant protégé leur installation informatique contre les coupures électriques à l'aide d'onduleurs on-line en état de fonctionnement et contre les « virus » informatiques de toutes formes et origines au travers de logiciels ou Progiciels anti-virus complétés d'un contrat de mises à jour périodiques et sous réserve que ces mises à jours soient effectivement réalisées dans les délais.

## Article 5 : Durée Résiliation

Durée Sauf stipulation contraire convenue entre les Parties et mentionnée dans les Conditions Particulières, le Contrat est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de la date de la facture adressée au Client. Le Contrat sera automatiquement reconduit par tacite reconduction pour des périodes successives de douze (12) mois. Toute dénonciation du Contrat à l'initiative du Client, devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et reçue par LISI au plus **tard trois (3) mois** avant le terme de la période contractuelle en cours. LISI se réserve le droit de dénoncer le Contrat par tout moyen jusqu'au terme de l'échéance en cours.

La résiliation, ou la fin pour quelque raison que ce soit, du présent Contrat ne donne pas lieu au remboursement des sommes encaissées par LISI. Le Client reconnaît, par ailleurs, avoir été averti que la non-reconduction du Contrat conduira à l'arrêt de l'utilisation du Progiciel.

Le non-paiement constitue un manquement grave au présent Contrat. En cas de non règlement des sommes dues par le Client, LISI pourra résilier le Contrat de plein droit après l'avoir notifié par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au Client.

La résiliation prendra effet au jour de la première présentation de la Notification, celle-ci n'empêchant pas LISI de tout mettre en œuvre pour recouvrer ses créances, la totalité des montants facturés restant dus.